

la « syphilis, la tuberculose ou la lèpre ont fait l'objet d'excellentes synthèses historiques » ? Est-il encore permis de traiter la rage au Moyen Âge (20 pages d'un texte de 267 pages) sous l'angle simpliste de l'absence de progrès des connaissances médiévales ? Un tel sujet peut-il enfin éviter de réserver à l'animal, première victime et vecteur de la maladie, la place qui lui revient ?

Quelques remarques n'enlèvent rien au « défrichage » accompli par l'auteur. Elles font apparaître le fossé qui le sépare d'une œuvre pionnière telle que celle de Johannes Nohl sur la peste, publiée dès 1924-1926 et récemment offerte en traduction française (*La Mort noire*, Paris, Payot, 1986) : sans réelle problématique, la synthèse n'aurait-elle d'autre fin qu'elle-même ? À moins que les matériaux assemblés ne permettent un jour de construire l'édifice.

François-Olivier TOUATI.

### LES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET L'ÉCONOMIQUE

François CARON, *Le Résistible déclin des sociétés industrielles*. Préf. de Pierre CHAUNU. Paris, Perrin, 1985. 15 × 24, 330 p., bibliogr., index (« Histoire et décadence »).

Le titre de l'ouvrage de F. Caron peut être trompeur. Sur deux plans. Tout d'abord quant aux sociétés qui sont l'objet de l'analyse. Il s'agit, en effet, d'un type bien spécifique de sociétés industrielles : celles dont le développement économique s'est effectué depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle sous la forme d'un capitalisme libéral. Les exemples utilisés concernent principalement l'Angleterre, la France, l'Allemagne, et les États-Unis. Ainsi, même pour l'époque la plus récente, exception faite de quelques références au Japon, les jeunes nations industrielles de la zone Pacifique ne sont pas étudiées. D'autre part, bien qu'il soit publié dans la collection dirigée par P. Chaunu, « Histoire et décadence », l'essentiel de l'ouvrage montre bien plutôt le remarquable dynamisme du capitalisme libéral occidental au moins jusqu'au tournant des années 1970. Le seul dernier chapitre s'interroge sur la crise actuelle dont la mise en perspective historique permet d'ailleurs à F. Caron de nuancer l'importance.

Pour F. Caron, « la société industrielle est née d'un projet collectif, [...] apparu à l'époque moderne » (p. 21), aussi le premier des sept chapitres de l'ouvrage est-il consacré à la naissance de ce projet. Le projet industrialiste est né d'une volonté commune à l'État mercantiliste et aux élites de lutter contre la pauvreté, et plus particulièrement contre la pauvreté née de l'oisiveté. Ainsi se développa « plusieurs années avant Keynes, l'un des grands desseins de la société moderne » (p. 25) : le plein emploi. L'optique des politiques économiques modernes fut alors de favoriser l'innovation technique dans l'optique double d'accroître la puissance de l'État et de « fournir du travail au peuple » (p. 27). Deux « glissements » furent encore nécessaires pour assurer au projet sa cohérence. Le premier fut

d'admettre que la recherche du profit individuel bénéficiait à l'intérêt général ; le second consista en la prise en considération du « peuple consommateur ». Il fallut comprendre qu'une hausse réelle du niveau de vie associée à l'attention portée aux désirs du consommateur librement exprimés était possible. Ce n'est qu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle qu'une fois levée l'hypothèque du « paradoxe des subsistances », les bases étaient jetées d'un projet industrialiste dans un cadre libéral. L'auteur consacre la deuxième partie du chapitre I (« les débats du XIX<sup>e</sup> siècle ») à une relecture des économistes du XIX<sup>e</sup> siècle centrée sur leur attitude à l'égard de l'industrialisation. Aux yeux de F. Caron, et dans cette perspective, Sismondi et Marx sont des « réactionnaires » (p. 39). À l'inverse, J.-B. Say, en mettant en lumière le rôle joué par les « entrepreneurs d'industrie » et « la dynamique des produits nouveaux » (p. 44), apparaît comme le principal défenseur du projet industriel de la société moderne. Cette deuxième partie se veut ainsi une réhabilitation des économistes libéraux disciples de Say des années 1830 et 1840. Elle s'achève par l'indication du but de l'ouvrage : « comprendre les raisons qui expliquent que le rêve se soit fait réalité, que la production et les revenus aient pu s'accroître plus vite que le nombre des hommes » (p. 50). La démarche proposée par l'auteur consiste en l'étude du changement technique appréhendé dans le cadre de « systèmes techniques », suivant l'expression de B. Gille, et des liens que ce changement entretient avec la croissance.

F. Caron consacre les chapitres II et III (« Cheminements techniques ») à l'histoire technique qui, mieux que les mesures statistiques de l'activité inventive, lui paraît « permettre de comprendre la nature du changement technique » (p. 55). Le chapitre II s'intéresse ainsi à la sidérurgie, à la production d'énergie et à la chimie. L'étude de ces trois branches montre l'importance du dialogue entre producteurs et consommateurs dans les progrès réalisés en matière de qualité et de fiabilité des produits. Elle permet à l'auteur de poser dès à présent la problématique des rapports entre science et technique dont les développements peuvent conserver un réel degré d'autonomie, comme ce fut le cas pour la turbine hydraulique et la mécanique des fluides qui ne se « réconcilièrent » qu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Bien qu'il montre, dans le cas de la chimie, la nécessité de nuancer les deux modèles explicatifs classiques (le « scientific push » et le « demand pull ») des liens entre science et technique qui peuvent se succéder l'un à l'autre et même se chevaucher, la préférence de l'auteur apparaît clairement pour le second (« demand pull »). Le chapitre III, qui traite de l'électricité, confirme ce point de vue. L'étude de ce secteur permet à F. Caron de montrer le jeu complexe des interrelations entre les hommes de science qui, en ce qui concerne l'électricité, ont eu en quelque sorte le primat chronologique, les techniciens et les consommateurs. Ce jeu de relations explique le dynamisme du secteur électrique tel qu'il s'est manifesté en particulier dans les années 1880 et 1890.

Tout spécialement, la faculté de ce secteur de prendre en compte les besoins du système technique dans son ensemble comme sa capacité à y répondre expliquent qu'à partir des années 1890 l'électricité se soit retrouvée au centre du nouveau système technique qui émergea alors. Le dynamisme des innovations technologiques dans le secteur de l'électricité lui permit d'être la source de

changements techniques très nombreux dans l'ensemble de l'économie jusqu'aux années 1930. Trois facteurs permirent à la technologie de l'électricité de connaître un rythme aussi soutenu. D'abord l'existence d'un système de recherche institutionnalisé reposant sur de gros laboratoires d'entreprises, puis la capacité des chercheurs qui travaillaient en leur sein à répondre aux problèmes posés par l'exploitation des systèmes électriques, enfin l'aptitude du marché à accepter la consommation des nouveaux produits offerts par les producteurs. Autant de facteurs qui contribuent à rendre compte du dynamisme des innovations dans le secteur de l'électricité.

Le chapitre IV développe de manière approfondie les rapports entre la science et la technologie. F. Caron utilise ici deux modes d'approche différents et complémentaires. Dans un premier temps, une revue des systèmes institutionnels qui ont organisé l'activité des savants et des ingénieurs montre que les rapports entre la recherche fondamentale et la recherche appliquée ont varié dans le temps et d'un pays à l'autre. Une première typologie peut distinguer les pays qui, comme la France et l'Allemagne, sont partis au XIX<sup>e</sup> siècle d'une opposition institutionnalisée entre science pure et science appliquée pour finir par les rapprocher, dans le cadre des Technische Hochschule ou des écoles techniques spécialisées en France, de ceux qui comme les États-Unis ont persisté jusqu'à la Première Guerre mondiale à prôner le caractère désintéressé et non utilitaire de la recherche scientifique, même lorsque la réalité faisait quelques entorses à la théorie. Au XX<sup>e</sup> siècle, et en particulier depuis la Seconde Guerre mondiale, une autre classification oppose un modèle allemand et français dans lequel le poids de l'État pèse lourdement sur la recherche par le contrôle qu'il exerce sur les institutions universitaires à un modèle américain dans lequel les universités bénéficient d'une large autonomie par rapport aux autorités politiques.

La deuxième approche développée par F. Caron envisage les rapports entre science et innovations technologiques « de l'intérieur ». Dans une première optique, on peut considérer que le progrès technique, et partant, la croissance économique sont les fruits de l'utilisation d'opportunités technologiques nées du développement de la science fondamentale. Ce point de vue présente une double particularité : d'une part, il envisage d'une manière univoque les liens de causalité entre science et technologie et, d'autre part, il considère le facteur primordial de la croissance économique (les découvertes scientifiques) comme exogène. F. Caron préfère, on l'a vu, une approche en termes de « systèmes techniques » (B. Gille). Ces systèmes ne sont pas stables mais connaissent au contraire de perpétuelles tensions et des goulots d'étranglement qui suscitent le développement de nouvelles techniques. Ainsi, pour une part, la source des innovations se trouve-t-elle dans la dynamique des systèmes techniques. S'appuyant sur les travaux de J. M. Utterback et de J. Schmookler, l'auteur montre que le système économique et social vient, par ses exigences, renforcer les distorsions d'ordre purement technique du système technique. Il retrouve ici, en particulier, l'importance fondamentale accordée à la « pression de la demande » dans la genèse des innovations technologiques. Il insiste sur le rôle « provocateur » joué par la technologie par rapport à la science pure. En l'interpellant par des résultats techniques contradictoires avec les paradigmes scientifiques

dominants, la technologie incite les savants à explorer de nouveaux territoires. Sans pour autant nier la logique interne qui régule les développements de la connaissance scientifique, F. Caron met l'accent non seulement sur cet aspect incitatif du savoir technicien mais il le réhabilite aussi en soulignant l'importance de ses apports théoriques à la « science des savants ».

Dans le chapitre V, F. Caron reprend le problème des relations entre investissement et demande d'une part, innovation d'autre part. Il s'interroge sur la manière dont le progrès technique se diffuse au sein du système de production et comment il en modifie la combinaison des facteurs, sur le fonctionnement des modèles de consommation et leurs modifications et, enfin, sur les systèmes d'organisation qui favorisent le mieux les innovations. L'auteur montre l'existence d'une liaison d'intensité variable mais étroite entre la croissance de la productivité et celle des progrès techniques incorporés au capital mesurée par la croissance des investissements bruts (et non nets car les opérations de renouvellement de capital sont en général porteuses d'une technique plus moderne et plus performante). Il envisage aussi les relations entre le travail et l'innovation. C'est d'abord le phénomène de l'apprentissage.

À première vue, l'opposition est forte entre le savoir-faire ouvrier traditionnel et les tâches moins qualifiées de l'ouvrier sur machine issu de la révolution industrielle. Cette opposition n'est cependant pas aussi tranchée qu'il y paraît, chaque changement technique faisant naître « de nouveaux champs d'expérience ouvrière » (p. 173). Cette expérience — forgée par l'accumulation des nouvelles pratiques liées aux innovations — joue un rôle positif sur l'accroissement de la productivité et sur la technologie elle-même (D. Sahal). Toutefois, l'apprentissage, qu'il soit individuel ou collectif, reposant sur « la base des systèmes d'éducation successifs », il importe, pour que ses aspects bénéfiques puissent se faire sentir, que ces systèmes sachent tout à la fois s'adapter au changement technique et respecter les savoir-faire ouvriers.

L'auteur examine ensuite les rapports entre croissance du produit et productivité : le phénomène des « rendements d'échelle » n'est pas constant. « En effet, chaque technologie et par conséquent chaque cuvée de capital génère un type particulier de rendement d'échelle, d'intensité variable dans le temps » (p. 180). Le problème des liens entre croissance et productivité passe donc par l'étude des différents effets de l'investissement. À cet égard, les keynésiens, en mettant l'accent sur l'aspect dualiste de l'investissement (accroissement du revenu dans le court terme, peu à peu résorbé ; accroissement durable de la capacité productive), ont nourri une vision pessimiste de l'avenir du capitalisme (chômage technologique de long terme) dont les crises périodiques marqueraient les étapes. F. Caron ne partage visiblement pas cette analyse et penche plutôt pour le point de vue des néo-classiques pour lesquels « la demande effective se réalise à condition que les agents aient la possibilité de percevoir les signaux émis par l'intermédiaire des prix et de réagir librement par rapport à eux » (p. 181). Pour rendre compte des irrégularités de la croissance qui scandent l'histoire du capitalisme depuis deux siècles, l'auteur fait intervenir « une analyse des effets de capacité de l'investissement et une analyse des comportements face à l'incertitude » (p. 182). Au terme de son raisonnement, F. Caron conclut que « la crise peut [...] naître

de deux situations contradictoires mais qui peuvent fort bien coexister dans des secteurs différents de l'économie en un moment donné : soit que les goulots d'étranglements ne puissent se résoudre et ne provoquent une crise de la rentabilité telle que les investissements connaissent une chute brutale, soit que la croissance de la demande liée aux effets d'externalité escomptés des investissements ne se produise pas » (p. 185). Dans ces circonstances, les firmes réagissent de différentes manières : soit en détruisant les installations obsolètes, soit encore en cherchant « de nouvelles utilisations de leurs capacités inemployées » (p. 185), attitude génératrice d'innovations, de nouveaux cycles d'investissements et de productions nouvelles, seules capables d'assurer les conditions d'une croissance de la demande. L'auteur, cherchant à approfondir le processus de la croissance, envisage le rôle de la mobilité des facteurs et des produits. Flexibilité des salaires, des prix et des taux d'intérêt ; mobilité du capital et de la main-d'œuvre entre les différents secteurs de l'économie et de l'industrie apparaissent nécessaires à la croissance. Ainsi, « les performances de l'économie sont d'autant plus fortes que le marché est moins cloisonné » (p. 191). Malgré des épisodes marquants pendant lesquels « les rigidités et les dysfonctionnements » l'ont emporté, comme l'après-Première Guerre mondiale, l'expérience historique paraît à l'auteur avoir plutôt confirmé qu'infirmé les hypothèses néo-classiques sur les aptitudes spontanées du système à s'adapter. Tout aussi essentiel apparaît à F. Caron la mobilité du produit. S'appuyant sur les travaux de Pasinetti pour qui chaque produit finit par rentrer dans une zone de saturation, l'auteur conclut que « la dynamique du système dépend de l'offre de produits » (p. 199) nouveaux.

Envisageant alors l'efficacité innovatrice des firmes en matière de produits, F. Caron conclut à l'avantage des firmes petites et moyennes sur les grosses unités. Mais pour conserver son dynamisme au système dans son ensemble, il convient de contrebalancer la logique qui conduit des innovations de produits aux innovations de procédés que réalisent les grandes firmes par des investissements destinés à réduire les coûts, mais qui rendent plus rigide leur comportement et plus difficile leur adaptation. Le risque de voir se tarir les innovations de produits, dont le rôle dans la croissance est déterminant, peut alors s'accroître et ceci d'autant plus « que se développent parallèlement à l'échelon national des politiques [...] planifiant le processus de croissance et multipliant les garanties sociales » (p. 213). La « macroinstabilité » serait alors la rançon de la « microstabilité ».

Dans le chapitre VI (« La succession des modèles techniques »), l'auteur note en particulier deux causes de déséquilibres qui expliquent le passage de l'ancien au nouveau système technique. Le premier de ces blocages réside dans l'incapacité du réseau des transports à permettre une réponse satisfaisante à la croissance de la demande. « L'essor des échanges, écrit-il, doit donc d'abord être interprété comme résultant d'une modification des schémas de consommation liée à la hausse des niveaux de vie et à un changement des mentalités, qui contrairement au discours courant ne sont pas la conséquence mais la cause de la construction des chemins de fer » (p. 225). Parmi les effets de la révolution ferroviaire et maritime décrits par l'auteur, notons en particulier les progrès dans la gestion

des entreprises, spécialement des plus importantes et sa contribution à la création de grands marchés de masse. Or « le complément nécessaire de la distribution de masse était la production de masse » (p. 231). Pour l'auteur, l'élément essentiel dans cet « american system of manufacturing » qui conquiert l'Angleterre à partir des années 1850 est la production en continu. Principale source de productivité, elle est aussi responsable d'un renouveau de la comptabilité industrielle et du développement de la rationalisation du travail. F. Caron caractérise le nouveau modèle technique apparu à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle par trois éléments : il est fortement capitalistique (ce dont sont responsables dans une large mesure les réseaux de transports lourds et la production en continu) ; il privilégie la production de biens durables ; il est marqué par l'essor des grosses entreprises. Ce dernier point pose problème : s'il est vrai que dans certains secteurs l'organisation des grandes firmes est plus efficace que les mécanismes du marché, dont elles ont pris la place (rapports producteurs-distributeurs), dans d'autres cas au contraire, les effets pervers essentiellement liés à des structures oligopolistiques l'emportent. Par ailleurs, le caractère plus économe en capital de nombreuses innovations du XX<sup>e</sup> siècle, plus riches au contraire en contenu scientifique, contribue à expliquer la stabilisation ou la réduction des coefficients de capital et l'arrêt de la « course au gigantisme » à partir des années 1950 et même parfois dès 1930. S'ajoutant aux effets décentralisateurs de l'électricité ou de l'informatique, cette tendance, favorable aux firmes petites ou moyennes dont l'auteur a expliqué le rôle moteur dans la création de nouveaux produits et dans la croissance, est une des clés de la compréhension de « l'âge d'or » d'après la Deuxième Guerre mondiale.

Le dernier chapitre du livre de F. Caron (« De l'âge d'or à la crise ») est celui qui justifie le titre d'ensemble. L'étude de l'après-guerre est divisée en deux parties. L'auteur expose d'abord quelles furent selon lui les « composantes de l'âge d'or » caractérisé par des taux élevés de croissance de la production et de la productivité. Pour rendre compte de la hausse de la productivité globale, il insiste sur le rôle de la croissance démographique jusqu'aux années 1960 dont une des conséquences a été de favoriser une redistribution de la population active vers les secteurs les plus productifs. Il met aussi l'accent sur l'étroit rapport qui unit, jusqu'au début des années 1970, croissance du capital, croissance de la production et de la productivité. Une analyse plus fine permet cependant de nuancer les effets de l'investissement sur la croissance de la productivité. Il faut en particulier prendre en compte l'évolution de la composition sectorielle de l'économie vers la production de services marchands qui a accompagné la modification des schémas de consommation et les caractères spécifiques des technologies apparues dans les années 1950 et 1960. Ainsi, dans les années 1960 et 1970, l'effort de modernisation du secteur des services marchands a nécessité de considérables investissements mais la productivité du capital dans le secteur a baissé. D'autre part, les nouvelles technologies dont l'adoption avait soutenu la croissance de l'après-guerre (électronique, informatique) étaient peu coûteuses en capital ce qui contribue à expliquer la forte croissance de sa productivité dans cette période, sans que pour autant son ralentissement soit le signe d'une crise majeure. Parmi les facteurs qui rendent compte de « l'âge d'or » des

années 1950 et 1960, F. Caron attache une grande importance aux bases libérales sur lesquelles se sont reconstruits les échanges économiques internationaux après la guerre (G.A.T.T. ; Bretton Woods) facilitant une allocation des ressources efficace. À partir des années 1970, plusieurs facteurs — certains existaient en germe dans la période précédente — se conjuguent pour rendre compte de la crise dont l'auteur, par une mise en perspective historique, a plutôt tendance à minorer la gravité. Si le ralentissement de la croissance démographique joue un rôle important dans la moindre croissance de la demande, les deux causes, que semble privilégier l'auteur, sont d'ordre politique et institutionnel. L'interventionnisme de l'État comme la trop grande taille de certaines firmes ont paralysé les innovations de produits dont l'importance pour le dynamisme du système est vitale et ont ossifié ses mécanismes d'adaptation. Pour F. Caron, ces disfonctionnements — dont le chômage est peut-être le plus frappant — sont « parfaitement corrigibles » (p. 282), pour peu que les sociétés occidentales sachent préserver des champs où puisse se développer « un capitalisme entrepreneurial authentique seul capable, en fait, de créer les conditions sociales favorables à l'épanouissement de ce type d'innovations » (p. 299).

Le livre de F. Caron est important dans l'historiographie française contemporaine qui a trop eu tendance jusqu'à aujourd'hui à délaisser l'histoire technique. Il montre au lecteur l'intérêt d'une telle approche en le faisant bénéficier d'une synthèse personnelle des travaux récents en la matière, dus en particulier aux auteurs anglo-saxons (voir la bibliographie). On n'énumérera pas ici les nombreux intérêts que suscitera la lecture de ce livre, dont la dimension idéologique, rarement absente, a du moins à cet égard le mérite de la clarté. Ce positionnement dans l'idéologie libérale n'empêche nullement l'auteur d'illustrer la nécessité, déjà soulignée par P. Vilar, où se trouve l'historien de l'économie d'intégrer à une approche purement économique une approche sociale, institutionnelle et même politique.

André STRAUS.

« Demain l'artisanat ? », par P. ROSSEL *et al.*, *Cahiers de l'Institut universitaire d'Études du développement* (I.U.E.D., Genève), 16, 1986.

Fruit d'un colloque confrontant divers spécialistes des sciences humaines (économistes, géographes, psychologues, sociologues), ce 16<sup>e</sup> cahier veut saisir le phénomène artisanal dans sa globalité et dans sa complexité : « non pas seulement comme curiosité archéologique, ethnographique ou exotique [...] mais aussi et surtout comme interrogation macro-sociale [...] comme une autre qualité de vie possible » (p. 7). Autrement dit, non seulement l'artisanat n'est pas mort, comme le prophétisaient naguère à l'envi marxistes et libéraux, mais il constitue un « mode d'être » pour demain. Dans un long article stimulant (p. 25-112), P. Rossel cerne les « enjeux et les débats » de l'artisanat dans la

longue durée, d'hier à aujourd'hui ; on lui contestera seulement sa définition de l'artisanat « comme la stabilisation d'une différenciation sociale : la spécialisation technique » (p. 29), pour lui préférer celle de Ch. Jaeger « des producteurs indépendants qui exercent eux-mêmes leur métier » (p. 179). Constatons avec lui que la division croissante du travail et le développement concomitant du capitalisme n'ont pas éliminé le statut artisanal des sociétés occidentales, et qu'au contraire ce qu'il appelle un « néo-artisanat » surgit des limites mêmes de la concentration industrielle et de la crise contemporaine de la consommation. « Entre les gros appareils et le salariat précaire existe par exemple un ensemble d'interstices, dépassant les critères de la petite entreprise traditionnelle et susceptible de se déployer pleinement dans l'innovation » (p. 63, innovation dans une production inédite, innovation aussi dans « l'éclatement des crises de formation »). Appliquée au Tiers-Monde et à la question de son développement, la pertinence de l'artisanat se révèle aussi comme « un facteur de dynamisme social, non seulement sur le plan technique ou économique, mais également sur le plan culturel au sens le plus large » (p. 108), à condition toutefois par exemple de confiner le tourisme occidental à des zones réservées, où il ne destructurerait pas le milieu indigène. La clef de la pérennité de l'artisanat, dans le temps et dans l'espace ? « La dialectique des alternances historiques entre la main (l'outil) et l'esprit » (p. 111).

Suivi d'une bibliographie de 220 titres, ce recueil d'articles « interpelle », comme l'on dit aujourd'hui, tous les intermédiaires culturels, de l'universitaire au législateur, du formateur au fonctionnaire international, qui tous y trouveront matière à reconsidérer la place de l'artisanat dans le développement de nos sociétés.

Serge CHASSAGNE.

*L'Étude et la mise en valeur du patrimoine industriel.* 4<sup>e</sup> conférence internationale, Lyon-Grenoble, sept. 1981, avant-propos de Louis BERGERON. Paris, C.N.R.S., 1985. 16 × 24, 496 p., ill., index (« Colloques internationaux du C.N.R.S. »).

La 4<sup>e</sup> conférence internationale Lyon-Grenoble de septembre 1981 consacre la rapide ascension d'une nouvelle branche de l'archéologie, consacrée aux vestiges techniques et industriels. En 1978, dès son numéro 2, la revue *L'Histoire* consacre un article à l'archéologie industrielle (p. 91), sous la plume de Serge Chassagne, en constatant que la France a en ce domaine « un retard à combler, un inventaire à dresser, des musées à inventer ». À ce moment, l'archéologie industrielle française n'a que trois ans d'activité et une exposition dirigée par Maurice Daumas vient de se clore au Centre d'histoire des techniques du Conservatoire national des arts et métiers.

L'émergence d'une nouvelle science auxiliaire de l'histoire à la fin des années soixante-dix n'est pas fortuite. Compromise après mai 1968 par les critiques écologistes adressées à la société productiviste et consumériste, la préservation



du paysage industriel hérité du XIX<sup>e</sup> siècle s'impose, au contraire, aux esprits après le premier choc pétrolier, en 1978, alors que le second s'apprête à fondre sur les économies modernes. En 1979, les reportages télévisés sur les villes industrielles à l'abandon, des Midlands à Détroit, se multiplient. Sur le territoire national, la Lorraine sidérurgique et le Nord des « gueules noires » font figure de sinistrés. Le pan industriel le plus ancien, et sans doute aussi le plus « polluant », s'effondre. Tandis que le film « La Provinciale » connaît un vif succès, l'opinion s'aperçoit qu'il est urgent de sauver ce qui fut le cadre de vie des bâtisseurs du nouveau monde mécanisé, pendant plus d'un siècle. Il s'agit de conserver les outils du passé, quelle que soit leur taille. Il est aussi nécessaire de les dépouiller de l'image négative qu'ils portent, en tant que symboles d'un capitalisme d'accumulation primitive, ressenti comme plus sauvage. Le chevalement et le terril ne doivent plus seulement évoquer les catastrophes de Courrières et Liévin, mais peuvent devenir des points focaux, à partir desquels il est loisible d'ancrer l'évocation des pratiques quotidiennes passées, du bol de café au lait matinal sur un coin de toile cirée à la remontée du fond. En 1979, alors que l'on songe au classement de monuments industriels, France-Culture donne la parole aux historiens qui pourchassent la mémoire ouvrière chez les anciens, avant que leur génération ne s'éteigne. L'audio-visuel doit permettre d'archiver des renseignements de terrain, afin de compléter utilement les rapports et les statistiques officielles sur les opérations de production, sources elles-mêmes menacées par certaines priorités discutables au niveau de la conservation. « Discipline neuve et par vocation "plurielle", l'archéologie industrielle intéresse aussi bien les défenseurs de l'environnement et les amoureux du passé que les militants ouvriers soucieux de voir réhabiliter la geste du travail humain », écrit encore Serge Chassagne en 1978.

Après l'élection de M. François Mitterrand en mai 1981, il devient logique de voir l'État rendre un hommage plus remarqué que les précédents à l'archéologie industrielle : le socialisme français ne doit-il pas ses premiers élus, ainsi que ses traditions les plus humanistes, à son action passée auprès des travailleurs qui faisaient fonctionner et produire tout ce potentiel industriel, aujourd'hui livré à la friche et à la rouille ? À un moment où ce même socialisme s'affirme comme l'une des forces politiques des « nouvelles classes moyennes », n'est-il pas juste qu'il rende hommage officiellement à ce qu'enfant il fut ? C'est ainsi que M. le Premier ministre Pierre Mauroy, plus que tout autre porteur de la tradition socialiste des « gueules noires », a eu l'honneur d'ouvrir par un discours remarqué la 4<sup>e</sup> conférence de Lyon-Grenoble de septembre 1981 consacrée à *L'Étude et la mise en valeur du patrimoine industriel*, dont les actes ont été publiés en 1985 par les éditions du C.N.R.S.

Le nombre élevé des communications, cinquante et une, permet de faire le tour complet de la jeune archéologie industrielle. Il promène le lecteur des cités ouvrières hollandaises jusqu'au cœur des usines, en évoquant le sauvetage du matériel d'entreprises entières, comme celui des usines de chapellerie de Chazelles, près de Lyon. La reconstitution de la vie quotidienne liée à la première génération industrielle ne s'arrête pas là : elle fait des détours par la préservation de chemins de fer anciens, comme ceux de l'A.P.P.E.V.A. de la Somme, ou encore

par des recherches sur la formation des ingénieurs, si indispensable pour comprendre l'agencement des locaux, lui-même régulateur de la vie du personnel. En aval, les communications à la 4<sup>e</sup> conférence internationale Lyon-Grenoble s'attachent à montrer comment la vie ouvrière se modifie à chaque fois que l'aménagement du cadre industriel est revu pour des raisons techniques. Par ailleurs, elles démontrent que la sauvegarde des installations anciennes peut être conforme à une logique économique : les musées qui entreposent le matériel ancien peuvent tendre vers l'autonomie de financement en s'appuyant sur les recettes des visites, qu'il est possible de susciter davantage par des explications et des thèmes annexes, ce qui n'exclut pas bien sûr le mécénat, public ou d'entreprise. Il convient de noter à ce sujet que la France connaît en ce domaine un certain retard par rapport aux pays anglo-saxons ou scandinaves, même si certains responsables commencent à se soucier de réalisations historiques, et culturelles, utiles à tous en définissant des rapports plus conviviaux entre employeurs, employés et public.

Les thèmes annexes revêtent le vestige archéologique brut d'un récit certes scientifique, mais susceptible de solliciter l'imaginaire : c'est en cela qu'il exerce une séduction indispensable pour motiver le visiteur. La machine ancienne est présentée comme dans une seconde jeunesse, mais au-delà de son aspect technique, toujours impressionnant par son ingénierie précoce et parfois par sa taille, elle est illuminée par une présentation complète qui rappelle la vie des producteurs autour d'elle. La réussite la plus complète en ce domaine consiste à remettre en marche l'installation ancienne et à l'animer avec de véritables utilisateurs, parmi lesquels il est dans certains cas possible d'intégrer les visiteurs eux-mêmes. De ce point de vue, le rôle pédagogique des écomusées, qui montrent la technique passée et son environnement, ne saurait être assez souligné : il constitue l'occasion de donner aux lycéens de l'enseignement technique un sentiment d'appartenance à une famille séculaire, fière de son savoir-faire et de ses dons prométhéens. De même que l'archéologie industrielle dissocie la vieille usine de ses « noires fumées », l'écomusée est capable d'épurer l'initiation technique de la réputation injuste et obsolète qui lui colle encore trop souvent à la peau et la décrie sous le vocable infra-économique de « voie de rattrapage ». L'écomusée n'est donc pas seulement le monument larmoyant érigé par les générations industrielles victimes des reconversions imposées par le couple robotique/informatique : il est comme le témoin honorifique que transmettent les producteurs d'hier à ceux de demain, même si la mutation technologique de cette fin de siècle éloigne un peu plus le travailleur de la transformation directe et charnelle de la matière. L'écomusée permet à l'utilisateur de la commande numérique d'intérioriser la mémoire glorieuse des forgerons du XVIII<sup>e</sup> siècle, « aristocratie ouvrière » s'il en fût. Le sauvetage des vestiges industriels est capable de réconcilier de façon quasi permanente le jeune citoyen avec le vieux tissu urbain et manufacturier : le hangar ou le parc à locomotives désaffectés sont transformables en logements et en galeries commerciales, porteurs d'une « âme » que n'ont pas encore acquise les « machines à habiter » imaginées par les architectes de la Charte d'Athènes.

Les actes de la 4<sup>e</sup> conférence internationale de Lyon-Grenoble sur *L'Étude et la mise en valeur du patrimoine industriel* attestent qu'en quelques années, une nouvelle science auxiliaire de l'histoire s'est constituée. L'historien et l'amateur motivés par le passé des sciences, des techniques, du monde et du mouvement ouvriers, trouveront dans cet ouvrage un gisement considérable d'exemples susceptibles de conforter un point de vue, ou au contraire de provoquer l'interrogation. Ils y verront que la France a été plus lente que la Grande-Bretagne à s'initier à l'archéologie industrielle, mais qu'elle comble ce retard à pas de géant. Ne retrouve-t-on pas ici, sur le plan intellectuel, un rattrapage qui évoque celui qu'accomplirent les producteurs français vis-à-vis de leurs homologues britanniques, au XVIII<sup>e</sup> siècle ? La France, plus éprise de tradition philosophique, aurait-elle besoin de l'audace des autres pour prêter une attention méritée à son génie matériel ?

Jean-Marcel GOGER.

Fernand BRAUDEL, *La Dynamique du capitalisme*. Paris, Arthaud, 1985.  
12 × 19, 128 p.

Cet ouvrage est la reproduction de trois conférences faites par Fernand Braudel à l'Université John Hopkins (U.S.A.) en 1977 pour présenter sa somme monumentale parue en 1979 : *Civilisation matérielle, économie et capitalisme* (Paris, Armand Colin, 3 vols). Son plan s'en déduit fort logiquement, avec trois chapitres qui correspondent à chacun des trois volumes : la vie matérielle, les jeux de l'échange, le temps du monde. La lecture de ces deux œuvres n'est pas redondante mais complémentaire. *La Dynamique du capitalisme*, par sa brièveté et sa densité, aide à mieux comprendre la problématique d'ensemble des trois volumes, dans lesquels la massivité et l'abondance remarquable des faits et des références ont rendu difficile la compréhension globale. Leur lecture parallèle constitue une aide au lecteur qui ne veut pas se contenter d'un simple aperçu d'une œuvre exigeante et rigoureuse. La brièveté même du texte est trompeuse car elle tend parfois à suggérer une problématique simple et linéaire ou à laisser échapper la subtilité de certaines analyses. Pour éviter ce piège, arpentons-le pas à pas, non sans avoir rappelé que l'ambition de l'ouvrage est de saisir la genèse du capitalisme dans l'Occident moderne, par le biais de l'étude des mécanismes économiques fondamentaux, centrée sur l'échange considéré comme essentiel.

Le premier chapitre est consacré à la présentation des deux premiers étages qui mènent au capitalisme. Le premier concerne les inerties liées à la vie matérielle, « cette masse généralement mal aperçue d'histoire médiocrement vécue » (p. 13). Non définies en tant que telles, elles sont seulement décrites pour en faire apparaître les pesanteurs et inerties multiséculaires. Ce sont le nombre des hommes, leur alimentation, les techniques, la monnaie et la ville, ensemble multiple qui ne trouve pas son unité dans les catégories d'analyse dont relèvent ses parties mais dans ce que l'auteur considère comme l'évidence historique de

la description du « paysage » (p. 21). À l'image de l'approche géographique dont il s'est souvent inspiré, F. Braudel manifeste ainsi son refus de la construction de l'objet étudié. Celui-ci ne peut jamais se substituer à ce qui s'impose, avant tout travail d'analyse, comme le matériel historique, qui doit pouvoir être interprété en tant que tel malgré les faiblesses de sa constitution. L'histoire a un sens et une logique qui peuvent être dégagés par une lecture directe mais qu'une construction théorique préalable pourrait faire perdre.

La deuxième partie du premier chapitre fait rentrer le lecteur dans l'essentiel de la quête de l'auteur : les mécanismes de l'échange et l'économie de marché, où se cache et d'où surgit le capitalisme. L'initiation débute avec la description des outils de l'échange. Son ambition est d'expliquer leur rôle dans l'évolution de l'économie européenne du XV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle, saisie comme un développement et une transformation progressive de leur forme avec l'apogée du XVIII<sup>e</sup> siècle où « tous les outils [...] sont logiquement en service » (p. 31). La fortune du capitalisme en Europe ne pourrait-elle pas s'expliquer par une avance acquise dans l'élaboration des mécanismes de l'échange dès avant la révolution industrielle ? Question de fond que l'auteur résout, après examen, en insistant sur la supériorité de ses instruments et institutions de commerce. L'économie de marché a donc pu y être plus prospère ; or ce fut « au-dessus de l'économie de marché proprement dite qu'a prospéré le capitalisme » (p. 39).

Le deuxième chapitre est le plus dense du point de vue analytique et le lecteur ne l'achève pas sans le sentiment d'avoir pu saisir l'essentiel de la conception braudélienne du capitalisme. Deux constatations initiales la fondent. 1) Le capitalisme d'Ancien Régime a une étendue limitée et « ne crée pas de mode de production qui lui serait propre et tendrait de lui-même à se généraliser » (p. 44) ; il n'est que commercial, d'où la primauté accordée à l'étude de ce secteur, et il ne couvre même pas toute la sphère des échanges. 2) Le capitalisme se différencie de l'économie de marché, bien qu'ils relèvent tous deux de l'échange ; cette distinction est un trait d'analyse original qui fonde la conception du capitalisme de l'auteur dont la préoccupation dans les pages suivantes est de la justifier.

L'économie de marché est décrite comme une « simple couche entre l'océan de la vie quotidienne qui la sous-tend et les processus du capitalisme qui, une fois sur deux, la manœuvrent d'en haut » (p. 45). En d'autres termes, s'il existe une autonomie entre les deux, c'est malgré tout de l'étude de l'économie de marché que peut sortir la compréhension du capitalisme d'Ancien Régime. L'auteur insiste alors sur la fiction que représente le marché autorégulateur, qu'il voit naître chez A. Smith avec la « main invisible ». Le marché est souvent tourné ou faussé par les monopoles, auxquels un grand rôle est attribué, et le prix du marché est en partie arbitraire. Il ne constitue donc qu'une liaison imparfaite et partielle entre production et consommation. Deux catégories d'échange doivent être distinguées. D'une part, l'échange élémentaire et quotidien du marché, de faible ampleur ; il est « sans surprise » (p. 54), transparent et sa caractéristique sans doute primordiale est que les bénéfices sont toujours limités et mesurés. D'autre part, l'échange spéculatif que l'auteur qualifie fortement de « contre-marché » (p. 56) ; il est sophistiqué, dominant et les profits qui en résultent sont par essence variables. L'allongement des chaînes de l'échange

(dont le commerce au loin fournit un exemple physique) distancie de façon croissante le producteur de la vente. F. Braudel y voit la faille dans laquelle le capitalisme apparaît : « Plus les chaînes s'allongent, plus elles échappent aux règles et aux contrôles habituels, plus le processus capitaliste émerge clairement » (p. 58). L'importance de ce dernier semble donc bien fondamentalement liée à l'échange (et non à la production et aux rapports sociaux sous-jacents) et à l'éclatement progressif de la sphère commerciale à partir du XVI<sup>e</sup> siècle. L'économie-monde est en germe dès ce second chapitre. L'échange spécifique permet l'accumulation de capitaux considérables et donc l'apparition de structures sociales marchandes très différenciées. Quelques très gros marchands s'imposent par la masse de leurs capitaux, indispensable à cause de leur très grande lenteur de roulement. Il en résulte pour eux une capacité constante d'adaptation, qualité considérée comme caractéristique du capitalisme. Cette différenciation sociale, et donc ce morcellement des tâches, permet une modernisation croissante des échanges que l'auteur avait déjà soulignée dans l'étude de leur transformation progressive.

L'auteur n'est cependant pas dupe de la précarité de cet acquis car, comme il le remarque, « dans tous les pays du monde, un groupe de gros négociants se détache nettement de la masse des marchands » (p. 59) ; or tous n'ont pas évolué vers le capitalisme. Un prolongement de la question de la fin du premier chapitre est donc nécessaire : pourquoi l'Europe occidentale a-t-elle connu seule une évolution de ce capitalisme spontané, mais diffus et instable, vers la stabilité ? À nouveau, l'étude se doit d'être comparative. Deux spécificités européennes sont essentielles : d'une part, une stabilité sociale de longue durée qui permet la longue gestation des fortunes familiales, « caractéristique essentielle des sociétés d'Occident » (p. 74) ; d'autre part, l'absence ou la faiblesse des obstacles sociaux qui s'opposent au capitalisme (comme l'instabilité des couches dirigeantes mandarinales en Chine ou la précarité de la possession de la terre en Islam). À ce dernier ensemble peut être rattaché le rôle de l'État, ou plutôt en Occident sa neutralité, sa faiblesse, voire une certaine complaisance (p. 77). Le lecteur termine donc la lecture de ce brillant chapitre avec la claire compréhension des deux éléments constitutifs du capitalisme braudélien : l'extension de la sphère des échanges qui fournit un vaste espace pour le jeu spéculatif du « contre-marché » ; la stabilité sociale de longue durée (au moins pour les forces sociales qui font croître l'économie capitaliste).

L'ambition du dernier chapitre est de « lier le capitalisme, son évolution et ses moyens à une histoire générale du monde » (p. 83). La réalité ne doit plus fournir des clefs d'explication mais les outils de l'historien doivent aider à appréhender le « temps du monde ». Le premier outil forgé, l'économie-monde, est aussi le plus important et peut-être le concept le plus célèbre de F. Braudel. Il est central car c'est la succession des économies-monde (Venise vers 1380, Anvers en 1500-1560, Gênes en 1560-1600, Amsterdam au XVII<sup>e</sup> siècle, puis Londres jusqu'à la Première Guerre mondiale et enfin New York) qui explique les jeux du capitalisme et son expansion. Leur étude se justifie donc puisqu'elles ont été les matrices du capitalisme européen puis mondial (p. 89). Trois éléments les définissent : un espace géographique, un centre, et une division de l'espace

en cercles concentriques. Ce dernier trait est essentiel car il induit l'inégalité, caractéristique remarquable du capitalisme à toutes les époques, au XV<sup>e</sup> siècle comme aujourd'hui. Le centre ne peut prospérer que grâce à la soumission économique de sociétés moins évoluées (Europe centrale, Irlande, Italie du Sud... à l'époque moderne ; les pays en voie de développement aujourd'hui). En d'autres termes, le capitalisme ne se conçoit qu'avec la *simultanéité* des autres modes de production (esclavage, servage), ce qui pour le moins complète (voire amoindrit) l'idée chère à Marx de leur succession, qui faisait dépendre le capitalisme d'une évolution historique antérieure et non d'une juxtaposition géographique.

Au cours de son investigation concrète de l'économie-monde, l'auteur constate l'existence de deux types de domination, urbaine jusqu'à celle d'Amsterdam et nationale ensuite (une excellente définition d'une économie nationale en genèse est donnée, p. 103) ce qui lui permet de mettre en perspective le capitalisme britannique et celui des autres pays européens. C'est ainsi tout naturellement que le lecteur est conduit à l'étude de la révolution industrielle qui achève l'ouvrage. Ce phénomène essentiel au développement du capitalisme, à l'éclosion en apparence si brutale, F. Braudel nous surprend encore en le décrivant comme un processus lent. Alors qu'il situait le capitalisme commercial à l'opposé de l'économie élémentaire, c'est au contraire au sein de celle-ci qu'il voit apparaître le capitalisme industriel. L'accumulation primitive du capital, au centre des analyses marxistes, est laissée à une place marginale ; la supériorité commerciale anglaise acquise au XVIII<sup>e</sup> siècle intervient seulement comme un facteur d'ouverture pour la production industrielle grâce aux échanges d'emblée mondiaux qu'elle permet. Conception remarquable car non seulement elle réconcilie les explications internes et externes et assure une continuité logique entre les deux formes de capitalisme mais en plus elle fonde la spécificité du capitalisme chère à l'auteur, celui de jeux de l'échange et du commerce au loin.

Toute discussion critique d'un tel ouvrage ne peut avoir de validité que si le cadre de référence des analyses est similaire, à savoir la très longue durée et l'espace planétaire. La difficulté d'une telle approche assure probablement pour longtemps une place unique, et peut-être aussi paradoxalement marginale, à l'œuvre de F. Braudel. L'analyse des fondements du capitalisme n'est pas chose aisée. Contentons-nous pour l'heure de deux remarques méthodologiques qui fondent la structure et les analyses de l'ouvrage. En premier lieu, l'auteur considère que l'approche empirique doit être privilégiée comme la plus apte à aborder les problèmes essentiels. « Une histoire profonde. Nous ne la découvrons pas, nous la mettons seulement en lumière » (p. 89). Les raisons de cette modestie peuvent être lues quelques pages avant. « L'histoire voit plus commodément les comment que les pourquoi, et mieux les conséquences que les origines des grands problèmes » (p. 84). La recherche des causes premières est hors de portée des historiens qui doivent se concentrer plus sur le fonctionnement et ses implications que sur les hypothétiques origines. Tout l'ouvrage est empreint de cette idée qui se traduit par la multiplicité des descriptions, comme celle des marchés de Venise et d'Amsterdam (p. 26-27), ou par l'empirisme de l'approche comme celle des temps économiques qui semble découler directement de la réalité historique (p. 28-31). L'aboutissement d'une telle démarche se situe dans la description

comparée d'un même objet dans différentes civilisations, comme nous l'avons vu à plusieurs reprises. La rançon de cette approche est évidemment l'exigente et peu accessible érudition qu'elle nécessite et qui reste pour tout historien l'un des aspects les plus fascinants de l'œuvre de F. Braudel. En second lieu, prolongement de la première remarque, à un problème en apparence d'abord économique, l'auteur donne des réponses d'abord géographiques et sociologiques. Belle illustration de l'histoire totale développée par l'école des *Annales* et du caractère beaucoup plus géographique qu'économique de la pensée de F. Braudel, trait déjà prééminent dans *La Méditerranée*. La notion même d'économie-monde, par exemple, avec son centre et ses cercles concentriques, est géographique et les rapports de force en son sein sont d'abord des rapports de distance. La distinction entre les trois niveaux d'échange est elle aussi spatiale puisque c'est l'allongement des distances, jusqu'au commerce au loin, qui explique leur hiérarchie. C'est F. Braudel qui présente le mieux cette place privilégiée de la géographie dans sa pensée quand, à propos de la hiérarchie des trois formes d'échange, il conclut le premier chapitre en ces termes : « On pourrait dire que l'économie du monde entier est visible sur une vraie carte en relief » (p. 39).

En dehors de toutes ses qualités spécifiques et des résultats qu'il propose, le premier mérite de cet ouvrage est de rester dans le domaine des grands problèmes et d'y proposer des explications profondes. Rares sont les livres de cette envergure. C'est sans doute l'ambition même de l'œuvre de F. Braudel qui justifie la place prééminente qu'il tient dans l'historiographie française. La publication de la *Dynamique du capitalisme*, un vrai livre d'histoire par l'ampleur de sa problématique, est là pour nous le rappeler.

Jean-Yves GRENIER.

Alain PLESSIS, *La Banque de France et ses deux cents actionnaires sous le Second Empire*. Genève, Droz, 1983. 15 × 22, 308 p., 1 pl. h.-t. (« Travaux d'histoire éthico-politique », 40).

— *Régents et gouverneurs de la Banque de France sous le Second Empire*. Genève, Droz, 1985. 15 × 22, 456 p., index (« Travaux d'histoire éthico-politique », 44).

— *La Politique de la Banque de France de 1851 à 1870*. Genève, Droz, 1985. 15 × 22, 364 p., index (« Travaux d'histoire éthico-politique », 45).

Entre 1851 et 1870, la Banque de France a réalisé une croissance spectaculaire, la plus rapide sans doute de son histoire. En moins de vingt ans, le montant des effets escomptés a été multiplié par 5, celui des billets en circulation par 2,5, le mouvement général des caisses par 3, le nombre de succursales et d'employés par 2. « Il n'y a pas plus de comparaison à faire entre ce qu'était la Banque autrefois, écrit en 1865 le régent de Waru, et ce qu'elle est devenue depuis, qu'il n'y en aurait à faire entre une petite boutique de nouveautés d'il y a quarante

ans et ces immenses magasins, ces grands bazars où se trouvent réunis à la fois tout ce qui est nécessaire aux besoins les plus modestes aussi bien que tout ce qui peut satisfaire tous les goûts du luxe et de l'élégance. »

Mais c'est aussi au cours de cette période que la Banque de France a été l'objet de critiques véhémentes et la cible d'adversaires puissants. Comment a-t-elle vécu ces bouleversements ? Quelle a été sa contribution à la croissance ? Quels ont été les hommes qui ont effectivement dirigé l'institution ? Quelles ont été les relations de la Banque avec le gouvernement du prince-président ? Tel est l'objet de la grande thèse d'Alain Plessis publiée en trois volumes par un éditeur qui a eu assez d'intelligence et de courage pour publier en 1982 le premier volume sans qu'aucune aide financière n'ait été apportée ni par l'État, ni par l'Université dans laquelle enseigne Alain Plessis, ni par la Banque elle-même !

Le plan adopté par l'auteur peut surprendre. Il a en fait sa logique. Pour comprendre la politique de la Banque de France entre 1851 et 1870, il fallait tout d'abord connaître les hommes qui l'ont dirigée car la Banque, « c'est d'abord l'ensemble des personnes qui décident en son nom et les groupes sociaux auxquels elle appartient ». En adoptant cette démarche, A. Plessis s'inscrit dans une féconde tradition historiographique française qui marie histoire économique et histoire sociale parce que « c'est à l'intersection de leurs domaines qu'émergent des problèmes difficiles, et donc intéressants ». Cette approche sociale particulièrement minutieuse éclaire d'un jour nouveau le monde fermé des « millionnaires » du temps, ceux qu'on appelait alors « les classes supérieures » ou les « classes éclairées », les 536 personnes qui, pendant le Second Empire, ont été membres des Assemblées générales de la Banque ou qui ont rempli les fonctions de conseillers d'escompte, de régents, de censeurs, de gouverneurs et de sous-gouverneurs.

Pour chaque personne, l'auteur a collecté un certain nombre de renseignements concernant ses origines géographiques et professionnelles, le montant de sa fortune, sa composition et son évolution, ses façons de vivre et de penser, son rôle dans la cité. Quand on explore — et cela demande de nombreuses années — les archives de la Banque et les ouvrages imprimés, les actes de l'état civil, les actes de mariage et les tables de décès, les archives de l'enregistrement et celles de la Légion d'Honneur, les archives notariales et le *Catalogue des ouvrages imprimés de la Bibliothèque nationale*, rares sont ceux de ces hommes qui demeurent vraiment dans l'ombre. Et que d'idées reçues remises en cause par cet harassant travail qui fait la qualité irremplaçable de l'« ancienne » thèse d'État « à la Française » ! Le grand apport d'A. Plessis est de démontrer, en effet, que la Révolution industrielle n'a pas bouleversé la structure de la « haute société ». En classant le monde des « millionnaires » selon leur profession, leur participation aux affaires, la nature et la surface de leur entreprise, leurs manières de vivre et leurs quartiers de prédilection, leurs préférences de placement et leurs comportements démographiques, A. Plessis distingue trois groupes. Le premier comprend tous ceux qui restent à l'écart des activités économiques. Propriétaires, fonctionnaires ou membres de professions libérales, ils demeurent très liés à un terroir provincial où ils conservent de nombreuses attaches. Dans ce milieu, on se singularise par sa notabilité, son rôle politique,



sa culture classique, un style de vie qui reste à bien des égards aristocratique et peut-être aussi par un comportement démographique particulièrement malthusien.

Le second groupe rassemble les chefs d'entreprises, surtout commerciales, restés en deçà de l'aristocratie des affaires et dont la fortune ne dépasse guère un million. C'est en fonction de l'entreprise qu'ils dirigent que les membres de ce groupe établissent leurs domiciles, choisissent pour eux ou pour leurs fils des alliances matrimoniales et briguent des fonctions officielles, le plus souvent pour se faire les porte-parole de leur profession. Si le premier groupe perpétue assez fidèlement le modèle idéal des élites de l'Ancien Régime, le deuxième groupe évoque « l'essor d'un capitalisme essentiellement commercial qui, à Paris et dans quelques grandes villes, a permis à des commerçants et à quelques manufacturiers de s'enrichir et de constituer une classe montante, en voie d'accéder plus ou moins rapidement aux premiers rangs de la société ».

Le troisième groupe, enfin, rassemble l'aristocratie des affaires, composée essentiellement de grands banquiers et de puissants industriels, attirés par les nouveaux quartiers chics de la capitale (principalement le VIII<sup>e</sup> arrondissement), à l'affût de toutes les grandes affaires, attirés par les placements en valeurs mobilières, françaises et étrangères, et qui concentrent entre leurs mains la plupart des postes d'administrateurs des nouvelles sociétés anonymes, les Pereire qui participent à 44 conseils d'administration, les Rothschild, 32, les Mallet, 27...

Si ces trois groupes se distinguent par bien des traits, la force des mentalités et des préjugés qui remontent à l'Ancien Régime les rassemble ; en particulier, un goût certain pour la vie rentière qui est à rapprocher de la peur qu'avaient autrefois les nobles de déroger s'ils se livraient à des opérations mercantiles. « Quoique composée de bourgeois pour une large part, écrit A. Plessis, la haute société du Second Empire est en majorité de style aristocratique, elle a souvent pour idéal une façon de vivre noblement qui a gardé tout son attrait par-delà la Révolution française. » Là comme ailleurs, la Révolution de 1789 n'a pas entraîné de rupture radicale.

Et c'est la permanence de ces mentalités qui explique pour l'auteur l'évolution de la politique de la Banque de France au cours de cette période. Dans les relations qui l'unissent à son environnement, à la fois politique, économique et social, la Banque doit tenir compte, en effet, des rapports qui s'établissent à l'intérieur du Conseil général entre des régents souvent divisés et aussi d'un ensemble d'éléments qui tiennent principalement au comportement des hommes et aux fluctuations de l'économie.

D'une analyse chronologique des principales décisions, décembre 1851-décembre 1852 : « le face-à-face de la Banque et du gouvernement dictatorial », fin 1852-juin 1857 : « la Banque sous pression », juin 1857-1864 : « le temps des expériences et des orages », 1865-1870 : « du triomphe à de nouvelles inquiétudes », A. Plessis tire un certain nombre de constatations.

Si la Banque de France n'a pas financé le coup d'État comme on l'a écrit ou laissé entendre, elle a très vite contribué à affermir le régime en apportant un concours décisif aux grandes opérations financières de l'époque. En cette période dite de « capitalisme libéral », il est intéressant de remarquer combien une

entreprise privée et jalouse de son « indépendance » a été soumise à des interventions fréquentes, voire à un contrôle quasiment constant du ministre des Finances qui faisait regretter à ses dirigeants l'époque bénie de la monarchie censitaire où ils pouvaient compter, pour assurer leur défense, sur l'appui « des hommes spéciaux en matière d'institutions de crédit qui se trouvaient à la Chambre ». Les temps ont bien changé avec le prince-président peu attaché à l'orthodoxie, sans respect pour les conseils des « hommes considérables » et affichant son souci de « donner une légitime satisfaction aux besoins des peuples ».

D'autre part, en se ralliant à partir de 1857 au principe de la mobilité du taux de l'escompte, en n'hésitant pas à le modifier fréquemment en fonction de l'évolution de son encaisse et des variations du taux de la Banque d'Angleterre, en ébauchant même une politique d'*open market*, la Banque apparaît plus moderne que ne l'ont prétendu ses détracteurs, les Pereire en particulier. Prudente et moderne à la fois, la Banque apparaît ainsi comme un rempart contre toute aventure monétaire et, par-là même, comme une garantie de l'ordre social établi. En fait, les « classes supérieures » du Second Empire, craignant particulièrement le papier-monnaie, trouvent dans la Banque de France l'institution tutélaire qui leur convient. « Voici pourquoi, écrit en conclusion A. Plessis, la Banque conserve tant de prestige parmi les riches, voici sans doute une des raisons profondes de l'échec des Pereire : leurs vues hardies ont pu séduire quelques éléments de la haute société et d'autres surtout, plus marginaux, qui aspiraient à y accéder. [Mais] les « classes supérieures » dans leur ensemble n'entendaient pas qu'il soit réellement porté atteinte à la puissance de la Banque. »

... Une remarquable démonstration d'histoire totale, bien supérieure aux modes de la *New Economic History*.

Jacques MARSEILLE.

Gérard BRUN, *Technocrates et technocratie en France, 1918-1945*. Paris, Albatros, 1985. 15,5 × 23, 324 p., index.

De la Première à la Deuxième Guerre mondiale, la structure des élites s'est modifiée, laissant émerger une nouvelle catégorie : le « technocrate », qui, si l'on en croit Gérard Brun, se distingue du simple « technicien » en exprimant une idéologie. Si le second est produit par une évolution sociologique — l'apparition de la grande entreprise, la montée du « capitalisme financier », la part croissante de la technologie dans la production, etc. —, le premier résulte d'une évolution de la politique, c'est-à-dire des modes de gestion de l'État et des idées ou choix qui les sous-tendent. Armé ainsi de quelques définitions simples et « souples », pour reprendre ses termes, l'auteur nous convie à plonger dans cet univers complexe, frontalier entre le monde politique, économique, intellectuel. Sur trois décennies, deux périodes ont marqué la formation d'une « technocratie » en France : les années trente et l'Occupation.

Après les débuts de la crise de 1929, se développent une profusion de cercles, mouvements, revues qui tous tentent de définir de nouvelles voies, entre un capitalisme libéral supposé responsable de la Dépression et un communisme, plus ou moins condamné suivant les cas. Patrons, syndicalistes, écrivains, hauts fonctionnaires se retrouvent au sein de *X-Crise* ou des *Nouveaux cahiers*, transgressant souvent (à l'échelle des individus) les barrières de classe ou les idéologies traditionnelles. Ils contribueront à forger un nouveau mode de comportement au sein de l'État ou au sein de l'entreprise et seront connus sous le nom générique de « planistes ».

Mais, au moins jusqu'à la fin des années trente, la plupart de ses initiatives ne voient guère d'applications concrètes, du moins au plan national. Gérard Brun décrit ainsi un phénomène classique de génération bloquée. La préparation de la guerre et surtout l'Occupation leur donneront la possibilité de s'exprimer, les uns au sein d'une mythique « synarchie », les autres dans les divers mouvements de la Résistance. Vichy permet l'accession au pouvoir de nombreux chefs de file du planisme d'avant-guerre : Belin, de la tendance *Syndicats* de la C.G.T., premier ministre du Travail et de la Production, Jacques Barnaud, l'un des dirigeants de *Nouveaux cahiers*, chargé en 1941 des relations économiques avec l'occupant, Gérard Bardet, un ancien d'*X-Crise*, dirigeant du Centre d'information interprofessionnel, etc. Il en forge ou en révèle d'autres, comme Jean Bichelonne, l'homme clé de toute l'économie dirigée de Vichy.

On le voit, le sujet est à la fois vaste et passionnant, bien circonscrit mais à multiples entrées : sociologique, politique, économique, historique, etc. Mais force est de reconnaître que l'auteur le domine avec beaucoup de difficultés. L'historien ne pourra qu'être troublé et désorienté par le plan de l'ouvrage, qui distingue « réflexion » et « action », et oblige à d'incessantes répétitions nominales ou chronologiques : quel sens y a-t-il à traiter, à trois ou quatre reprises, d'une période, d'abord sous l'angle des hommes, puis celui des idées, puis celui de l'action politique, en distinguant de nouveau réflexion et action ? De ce fait, on croûle sous les noms, les sigles, sans que se dégage une réflexion d'ensemble. Par ailleurs, l'échantillon choisi est souvent extrêmement flou : ainsi, le Maréchal Pétain lui-même se voit promu à la page 169 « technicien », ce qui expliquerait son goût pour les « synarques »... Peut-on définir une « génération » de technocrates en ne prenant uniquement que ceux qui se sont exprimés dans des revues ? Quid d'une étude ou simplement d'une synthèse sur les corps (Mines, Finances, etc.) ? On attendrait là une analyse plus fine ou des échantillons plus construits.

Si l'ouvrage reste pour l'essentiel une lecture de textes, on y trouvera néanmoins beaucoup d'informations biographiques. Un index très complet permet d'ailleurs de se retrouver dans cette multitude de fiches, pas toujours actualisées : on comprend mal qu'une thèse soutenue en 1977, mais publiée huit ans plus tard ne tienne pas compte des avancées historiographiques sur le sujet, comme les livres de Richard Kuisel (*Le Capitalisme et l'État en France*, Paris, Gallimard, 1984, publié aux U.S.A. en 1981) ou de François

Fourquet (*Les Comptes de la puissance*, Paris, Encre, 1980) ou encore celui de Luc Boltanski (*Les Cadres*, Paris, Minuit, 1982), sans parler de nombreux articles. Malgré tout, grâce à l'index, l'ouvrage garde un intérêt certain.

Henry ROUSSO.

*L'État au pluriel. Perspectives de sociologie historique.* Sous la dir. d'Ali KAZANCIGIL. Paris, U.N.E.S.C.O./Economica, 1985. 15,5 × 24, 289 p. (« Politique comparée »).

Du fait de la croissance de son rôle dans toutes les sociétés, y compris celles du Tiers-Monde et des pays socialistes, l'État est au centre de maints débats et enjeux du xx<sup>e</sup> siècle. Pourtant, en dépit d'une lointaine tradition intellectuelle, qui va de l'Antiquité (Aristote) à la Renaissance (Machiavel), et des Lumières (Montesquieu, Hegel) au xix<sup>e</sup> siècle (Marx, Weber), l'État n'a pas été un objet de réflexion privilégié pour les sciences sociales contemporaines, qui ont plutôt axé leur intérêt sur les individus, les groupes, les sociétés et laissé aux philosophes la tâche de penser l'État, aux juristes celle d'en décrire le cadre formel et institutionnel. L'ouvrage ici présenté s'inscrit dans le contexte du renouvellement récent que connaissent les études sur l'État et, comme son titre d'emblée l'annonce, il se donne pour propos de sortir la réflexion sur l'État de son cloisonnement disciplinaire et de rénover la problématique sur ces questions par une approche multiple, « plurielle ».

Multiple, d'abord, dans son objet : le recueil assemble des études (inédites, pour la plupart) portant sur des aires et des périodes très diverses, de l'Inde et de l'Afrique anciennes à l'Islam contemporain, en passant par les monarchies française et anglaise du xvii<sup>e</sup> siècle. Multiple aussi dans ses perspectives : sociologues, anthropologues, politologues et historiens ont contribué à ce recueil, chacun avec les méthodes et problématiques propres à sa discipline. Multiple, enfin, par la démarche adoptée, délibérément pluraliste puisqu'elle associe — et dans une certaine mesure tente de mettre en résonance — des théories et des écoles de pensée fort différentes, marxiste, webérienne, structuro-fonctionnaliste.

Sans s'attarder à débattre d'une définition préalable — sinon pour adopter une désignation minimale de l'État comme « mode universel et spécifique de domination » —, les auteurs s'attachent surtout à une analyse comparative et diachronique du phénomène étatique. La première partie de l'ouvrage (« Origine et formation ») regroupe les chapitres qui privilégient un angle d'approche génétique, pour dégager les différents facteurs en jeu dans l'apparition de l'État, leurs modalités diverses selon les temps, les lieux, les sociétés (notamment : M. Godelier sur l'Afrique, R. Thapar sur l'Inde, A. R. Zolberg sur la France et l'Angleterre, A. A. Mazrui sur l'Afrique et A. Kazancigil sur l'État « périphérique »). La deuxième partie (« Structure et fonction ») met plutôt l'accent sur l'analyse synchronique et abstraite, qui aborde l'État à partir de

la variété de ses formes et des fonctions qu'il assure (citons la mise au point de Ph. Resnick, sur les fonctions de l'État moderne : économie, politique et légitimation).

Pour se diriger au travers du livre et de son chassé-croisé de méthodes et de points de vue, on peut proposer trois axes thématiques, ou plutôt trois débats, qui, de façon plus ou moins explicite, structurent la réflexion de tous les auteurs. Le premier touche aux rapports de l'économique et du politique, et au poids relatif de ces facteurs dans la formation et le fonctionnement de l'État. Faut-il, comme le veut non seulement la tradition marxiste orthodoxe (V. E. Tchirkin) mais aussi un théoricien comme I. Wallerstein, accorder la primauté à la détermination économique et voir dans l'État un produit et un reflet des intérêts de classe ou de groupes sociaux dominants — quitte, d'ailleurs, à lui reconnaître par retour une relative autonomie ? Faut-il, au contraire, privilégier d'autres facteurs, et replacer au centre de l'analyse le politique et, plus largement, les conditions historiques et culturelles particulières à chaque pays ? C'est ce que proposent, pour l'Europe, les chapitres de P. Birnbaum et de Ph. Resnick, insistant sur la variété des modes de centralisation étatique en fonction des traditions nationales ; pour les pays musulmans, le chapitre de B. Badié, sur les rapports entre politique et religion dans la culture islamique ; et pour l'Afrique, le chapitre de A. A. Mazrui sur le triple héritage culturel (indigène, islamique et occidental) qui a présidé à la formation des états africains.

À un deuxième niveau, la question est abordée sous l'angle des rapports entre facteurs endogènes et exogènes : faut-il accorder, dans le processus de formation de l'État, une place déterminante aux facteurs internes d'une société (sa structure sociale et politique, son développement économique, ses traditions culturelles), comme le font Godelier, Thapar et Eisenstadt ? Ou plutôt donner la primauté aux déterminations exogènes ? C'est la thèse soutenue par Wallerstein, qui voit dans l'apparition de l'État moderne une conséquence de l'émergence du système capitaliste. C'est aussi, d'un autre point de vue, l'argument défendu par Zolberg, qui critique le présupposé trop univoque de Wallerstein et met en lumière le rôle des facteurs politiques et stratégiques dans la formation des États européens (France et Angleterre) au début de l'époque moderne.

En dernier lieu, une question essentielle, récurrente tout au long de l'ouvrage, est celle du comparatisme. Il est clair que ces problématiques sur l'État ont en commun d'être, à l'origine, formulées à partir de l'expérience occidentale et capitaliste. Au point même que Wallerstein va jusqu'à refuser le nom d'État à toute forme non capitaliste d'« entité bureaucratique », fermant ainsi la voie à toute possibilité comparatiste. Au contraire, des chapitres comme ceux de Godelier et de Thapar montrent la nécessité de développer la réflexion théorique sur les formes d'État apparues hors du système capitaliste, dans des sociétés à ordres ou à castes (Inde, Chine, Afrique, cité antique) ; de même, les articles de M. Kaplan et A. Kazancigil appellent à un renouvellement de la pensée de l'État dans les pays du Tiers-Monde. Si peu convaincant qu'il paraisse à un regard historien, même l'essai de typologie formelle par laquelle M. G. Smith tente de mettre en rapport forme d'État et structure sociale, invite, lui aussi, à

diversifier l'analyse. En bref, tous ces chapitres proposent de décliner autrement l'histoire de l'État, en cela fidèles au projet du livre. Ce faisant, ils désignent aussi sa limite : au terme de la lecture, le chemin à parcourir semble long encore, avant que les sciences sociales n'aient élaboré, pour penser l'État, un langage commun.

Marie-Noëlle BOURGUET.

Bernard PAULRÉ, *La Causalité en économie. Signification et portée de la modélisation structurelle*. Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1985. 14 × 20,5, 440 p. (« Science des systèmes »).

L'ambition de cet ouvrage est double. Dans un premier temps, il s'agit de montrer à la fois l'omniprésence de la causalité dans l'analyse économique et l'insuffisance de sa prise en compte explicite. Dans un second temps, l'approfondissement de la notion conduit à une analyse structurelle qui trouve sa meilleure réalisation dans la Dynamique des systèmes. Deux parties donc, dont la fonction au sein de l'ouvrage et la pertinence sont très différentes.

L'analyse du principe même de causalité est peu convaincante (chap. 1 et 2). Le but de l'auteur est de montrer la place qu'il occupe au sein des multiples processus explicatifs (explications fonctionnaliste, compréhensive, par les raisons) mais, trop générale et descriptive, cette étude ne fait pas assez percevoir la spécificité du problème que la causalité pose en économie. Or, comme le souligne l'auteur (p. 65), il est paradoxal de constater son importance dans la philosophie économique alors qu'il n'est que rarement explicité dans la théorie économique. On aurait en ce sens préféré une étude, sans doute plus heuristique, sur les transformations du concept de causalité et de son recours dans l'histoire de la pensée économique.

Plus originaux sont les chapitres 3 à 7 où B. Paulré essaie de montrer la place de l'analyse causale dans différents problèmes de théorie économique. Il en ressort une grande impression d'hétérogénéité entre les explications purement causales de l'inflation avec les théories monétaristes et les interprétations totalement implicatives avec les conceptions néo-classiques. À propos de chaque problème étudié un élément critique est apporté qui permet à la fois d'affiner la notion de causalité utilisable et de conforter la thèse finale : la supériorité de la Dynamique des systèmes. Ainsi, l'auteur montre bien le caractère explicitement causal de la théorie keynésienne sous ses deux aspects externe (processus psychologique) et interne (enchaînements de détermination entre variables dépendantes). Deux conclusions sont déduites de cet exemple. D'une part, il existe une complémentarité entre explications causale et compréhensive. D'autre part, l'orientation de la démarche keynésienne vers la lutte contre le chômage finalise la recherche causale : en ce sens, l'existence d'une relation de causalité entre deux variables n'a de sens qu'à l'intérieur d'un système finalisé. Dans la théorie du déséquilibre, le caractère causal est également patent : l'approche séquentielle

de Clower, par exemple, l'illustre avec la règle de l'échange monétaire comme cause structurelle de déséquilibre. L'auteur lui reproche, cependant, cette exclusivité qui nie toute stratégie consciente et calculée de l'agent. De cette insuffisance se dégage une double nécessité : la démarche doit être implicative et la notion de causalité structurale (comprenant plusieurs relations causales simples) doit être introduite.

L'étude de l'inférence causale en économétrie (chap. 7) est importante dans la perspective d'une différenciation de la Dynamique des systèmes. Les considérations sur l'opérationnalisation de la causalité à travers, surtout, les modèles classiques de Simon et Wold sont éclairantes. Pour le deuxième, la causalité provient de chaque équation, alors que pour le premier elle n'émerge que de l'ensemble du système d'équations qui donne une signification propre à l'ordre causal (p. 167). Avec le premier, le concept de causalité est pauvre ; avec le second, l'inférence d'une relation de causalité élémentaire devient relative à l'ensemble du système dans lequel elle est incluse, autrement dit un privilège est accordé à l'aspect syntaxique au détriment de la sémantique. Dans les deux cas, tout ce qui concerne l'aspect décisionnel et informationnel est passé sous silence. L'auteur voit là une lacune majeure de l'économétrie qui procède comme les sciences exactes, pour lesquelles une causalité déterministe peut fonctionner à la différence de l'analyse économique où sa validité partielle doit être complétée par la notion — désormais classique, ce qui ne signifie pas toujours pertinente — de régulation. Par ce biais, le recours à la Dynamique structurelle s'impose.

La deuxième partie débute par une justification de la Dynamique structurelle, présentée surtout, bien que l'auteur s'en défende, contre l'économétrie (un tableau des oppositions est donné aux pages 231-233). Les critiques de son caractère a-historique et de son souci d'expliquer par des lois et non par des causes (dimension prédictive et non explicative) sont assez convaincantes. L'opposition de la rigueur mathématique, considérée comme peu explicative, au modèle intuitionniste, qui se réfère à un « modèle mental » par définition subjectif et « irrationnel » (p. 245-248), l'est beaucoup moins. La référence méthodologique essentielle de la Dynamique structurelle, la cybernétique, est ensuite présentée (chap. 10) avec une insistance particulière sur son attrait essentiel : elle permet à la fois un recours aux méthodes implicatives et causales.

La Dynamique des systèmes selon l'auteur pallie tous les défauts rencontrés dans les autres méthodes. Sa présentation (chap. 11) tranche par sa clarté avec les chapitres précédents. Après une intéressante présentation de la genèse de la méthode (les travaux de Forrester sur la Dynamique industrielle), l'auteur insiste sur trois aspects qui lui semblent essentiels : caractère cybernétique, contenu sémantique, exigences informationnelles. La fin de l'ouvrage est consacrée aux instruments de la Dynamique des systèmes et à trois exemples d'application (système du monde de Meadow, gestion d'une entreprise, cycles économiques). La difficulté essentielle, comme le souligne B. Paulré, est la validation de ces modèles car aucun test statistique n'est applicable. Le principe même de leur caractère subjectif et de leur fonction non prédictive mais explicative exclut l'idée de contrôle par référence à une réalité quantitative observable.

La finalité de l'ouvrage est claire : démontrer la supériorité de la Dynamique des systèmes sur les autres modes de représentation de la réalité économique. Cette finalité est en soi contestable pour deux raisons. En premier lieu, la grande hétérogénéité des ambitions des théories présentées rend artificielle toute comparaison. En second lieu, si le critère retenu — la prise en compte de la causalité — est en soi excellent, il répond mal à l'objectif assigné par insuffisance de l'analyse économique de la notion et par sa prise en compte en fait très spécifique dans l'analyse des systèmes (sens restreint de causalité, grande subjectivité d'emploi). Celle-ci a une place à part dans l'analyse économique ; il est en partie vain de vouloir l'intégrer à un ensemble méthodologique aux règles différentes. D'où le caractère composite de cet ouvrage où deux livres sont en fait imbriqués (le sous-titre est révélateur) : une étude de la causalité dans l'analyse économique ; un plaidoyer pour la Dynamique des systèmes. Il en résulte une réelle richesse descriptive mais aussi une portée théorique parfois insuffisante.

Jean-Yves GRENIER.

Christian SCHMIDT, *La Sémantique économique en question*. Paris, Calmann-Lévy, 1985. 14 × 21, 264 p. (« Perspectives de l'économique »).

L'ouvrage de C. Schmidt ambitionne de sonder la méthode et le discours sur la méthode des économistes théoriciens. Il s'agit bien, comme l'indique un sous-titre révélateur, d'une recherche sur les fondements de l'économie théorique, d'une analyse épistémologique des théories qu'il est donc impératif de connaître au préalable. L'ouvrage se décompose en deux parties. La première justifie le recours à une étude épistémologique pour comprendre les fondements logiques de l'économie théorique. La deuxième s'attache plus spécialement à déterminer la validité de la méthodologie du théorème significatif de Samuelson.

Le premier chapitre est consacré à l'examen du problème des réécritures avec l'exemple des deux couples Sraffa-Ricardo et Debreu-Walras. C. Schmidt nie l'opinion courante (celle de Samuelson) selon laquelle il ne s'agirait que d'une simple formalisation mathématique au profit d'une interprétation épistémologiquement beaucoup plus riche en terme de « programme de recherche » développée par Lakatos (p. 37). Les grandes œuvres économiques se distinguent par l'ampleur des questions posées qui ouvrent un programme de recherche auxquelles les réponses apportées ne sont que partielles, ce qui nécessite des réécritures postérieures. Cependant, comme le montre le deuxième chapitre, Sraffa et Debreu se différencient par leur approche. Le premier cherche une règle d'interprétation pour éclairer les propriétés logiques du système analysé ; c'est l'approche sémantique. Le second, au contraire, recherche les conditions logiques formelles d'existence des propriétés mises en évidence ; c'est l'approche axiomatique.

L'auteur développe alors (p. 45) l'exemple de la fonction de consommation keynésienne et montre comment l'opposition entre approches macro- (Keynes) et microéconomique (Clower) est d'abord une opposition entre approches



sémantique et axiomatique (p. 52). En effet, la deuxième nécessite l'introduction de contraintes de choix pour permettre une généralité formelle dont la raison d'être est syntaxique au détriment de la précision sémantique. Analyses micro- et macroéconomique ne se différencient cependant pas toujours par ce biais et l'auteur introduit un critère plus pertinent, celui de norme sémantique. Dans l'analyse microéconomique, la norme définit un principe subjectif d'action de l'agent ; dans l'analyse macroéconomique, son rôle est de contribuer à l'architecture d'ensemble du raisonnement mais sans en être le fondement. Dans cette perspective, le troisième chapitre joue un rôle central. Il postule d'abord la norme comme concept clef pour différencier, aux sources de l'économie théorique, ce qui renvoie à la réalité (« propositions positives ») et ce qui renvoie à un état obligatoire ou autorisé (« propositions normatives »). De là, l'auteur démontre que l'analyse en terme de logique des préférences repose non pas sur l'articulation (nécessaire) mais sur l'assimilation (abusive) entre une proposition normative et plusieurs propositions positives correspondantes. Il en découle qu'elle reste vide de sens tant que n'a pas été pensée la signification sémantique du concept de préférence puisqu'il est démontré (p. 71-83) que l'approche axiomatique reste insuffisante à cause des nombreuses interprétations susceptibles d'être données aux préférences.

Le dernier chapitre de la première partie prolonge cette analyse par l'étude du calcul économique. Les propositions préférentielles qui fondent ce dernier sont habituellement considérées comme non normatives puisqu'elles ne renvoient à aucun critère explicite particulier de jugement (p. 85). Cependant, la compatibilité avec toutes les normes possibles n'équivaut pas à l'absence de normes ; le recours inévitable à la rationalité conduit à réintroduire la normativité car l'intérêt peut être compris de multiples façons (p. 86).

À la première partie qui constitue une analyse critique d'un large horizon théorique succède un ensemble de chapitres qui développent une analyse logique et épistémologique approfondie de la méthodologie du théorème significatif de Samuelson qui est « la position méthodologique dominante en économie théorique » (p. 125).

Dès 1947, Samuelson définissait le théorème significatif comme une hypothèse sur les données empiriques « qu'il n'est pas impossible de réfuter, ne serait-ce que dans des conditions idéales » (p. 127). Après la mise en évidence de la notion de théorème significatif opérationnel (la réfutabilité ne porte pas sur la proposition théorique mais sur les énoncés singuliers empiriques déduits), C. Schmidt la confronte à la méthodologie de M. Friedman (des propositions théoriques peuvent n'avoir aucun contenu empirique et avoir une signification économique). Il en déduit que les divergences portent en fait sur des interprétations théoriques (la mesure de l'utilité) qui ne recoupent pas les divergences de méthode. Conclusion importante, car il en résulte que ces dernières en théorie économique ne sont pas explicatives des différences d'analyse (p. 140). Il est montré ensuite que la méthode de Samuelson n'est pas d'inspiration poppérienne, en particulier le critère de réfutabilité de Popper ne coïncide pas avec l'interprétation opérationnaliste de Samuelson. Il en déduit ce deuxième résultat important : la méthodologie de Samuelson s'explique plus par des difficultés

inhérentes à la théorie économique que par des considérations de philosophie des sciences.

C'est donc vers la recherche de la méthodologie implicite de Samuelson que l'étude doit se poursuivre (chap. 6). D'où proviennent les théorèmes significatifs à tester par les énoncés empiriques ? L'auteur présente trois sources (analyse des valeurs extrémales, de la stabilité et analyse qualitative) dont nous prendrons seulement la première à titre d'exemple. La théorie de la maximisation représente pour Samuelson le champ privilégié d'application des théorèmes significatifs. Or la maximisation du comportement du consommateur présuppose l'existence d'une relation de préférence qui, par hypothèse, échappe à la réfutabilité. C'est pourquoi aucun théorème sur la théorie du consommateur ne saurait être directement significatif. Très éclairante est alors la réflexion sur la motivation de Samuelson dans son recours à la maximisation qui s'appuie à la fois sur son caractère purement instrumental (elle permet de rassembler un grand nombre de données empiriques) et, à l'inverse, spéculatif (réfutabilité indirecte mais discutable, qui compare des situations économiques avec ou sans l'hypothèse de maximisation). À travers cette faille, que C. Schmidt accentue en montrant que le lien entre valeurs extrémales et stabilité est trop variable pour attribuer à la stabilité un sens immédiatement opérationnel, apparaît le rôle du recours à l'algèbre linéaire qui réduit la distance entre modèles conceptuels et modèles empiriques puisque les premiers donneront lieu à des propositions quantitatives. En conséquence, la séparation épistémologiquement nécessaire entre proposition théorique et données empiriques cède la place à une représentation plus traditionnelle pour l'économiste, où le réalisme d'une théorie dépend de son aptitude à s'articuler sur une description statistique.

La dernière étape dans l'examen de la méthodologie de Samuelson consiste à en tester la valeur sur l'exemple de prédilection (voire unique) de son créateur : la théorie des préférences révélées (chap. 7). L'examen détaillé permet d'affirmer qu'elle n'est pas capable d'engendrer des énoncés singuliers réfutables, condition opérationnelle pourtant essentielle. Puis, l'auteur tente de cerner la portée de ce contre exemple sur l'ensemble de la méthodologie du théorème significatif et approfondit la notion de cohérence à travers le flottement terminologique (théorème significatif ou axiome faible). L'examen des fondements sémantiques du théorème significatif (chap. 8) permet d'élargir le champ des interrogations par une réflexion sur la réfutabilité chez Samuelson (p. 206-212) et sur la dichotomie théorie-modèle en économie (p. 212-222). Ce dernier point est important car il met en cause la pertinence de la réfutabilité d'une proposition théorique par un modèle économétrique, interrogation qui appartient à un domaine inexploré, voire souvent ignoré, à cause de l'assimilation abusive entre valeurs calculées et valeurs observées.

La question qui reste pendante à l'issue de l'ouvrage est donc la suivante : une pratique scientifique au sens fort, qui inclut en particulier la précision sémantique, est-elle possible en économie ? C. Schmidt démontre avec pertinence sur l'exemple du théorème significatif, le caractère complexe du lien en fait antagoniste entre précision sémantique et réfutabilité. L'étape suivante doit

consister à montrer que cet antagonisme n'est pas général, autrement dit que les trois voies principales d'investigation qui apparaissent (axiomatisation sans sémantique, constructivisme de Samuelson, rigueur sémantique mais sans fécondité empirique) peuvent effectivement s'articuler pour permettre, par exemple, une investigation de la discontinuité entre connaissances issues des modèles théoriques et informations fournies par les modèles économétriques. Plus généralement, on peut se demander si les règles épistémologiques classiques (en particulier celles de Popper) sont pleinement pertinentes pour juger les règles du savoir en économie théorique, autrement dit si l'on est en droit d'escompter un savoir économique analogue à celui des sciences physiques ou naturelles. Ce n'est pas un hasard si c'est à propos de la réfutabilité qu'achoppe la théorie des préférences révélées et que, plus généralement, cette dernière constitue un thème essentiel de l'ouvrage. Comment, en effet, la réfutabilité peut-elle avoir une pleine pertinence dans une science où le fait empirique ne peut être indépendant de l'investigation théorique et où « l'expérience cruciale » de Duhem se trouve tout particulièrement exclue ? Comme le montre cette interrogation, cet ouvrage, malgré sa technicité économique, ne doit pas être lu par les seuls économistes car, d'une part, il propose une démarche d'analyse épistémologique (étude de la rigueur logique et sémantique) qui peut avoir une réelle portée heuristique pour d'autres sciences humaines à caractère technique, d'autre part, la richesse de son contenu, la profondeur et la rigueur de ses analyses méritent une audience très large.

Jean-Yves GRENIER.

Albert HIRSCHMAN, *Vers une économie politique élargie*. Paris, Minuit, 1986. 14 × 22, 112 p. (« Le sens commun »).

La dernière publication française d'Albert Hirschman regroupe les leçons qu'il a données au Collège de France en 1985. Elles constituent à la fois une synthèse et une mise à jour, parfois critique, des travaux très divers de l'économiste et sociologue de Princeton. Leur point commun réside dans une approche large, voire extérieure, de l'économie politique. La préoccupation principale de Hirschman est d'élargir le champ et les outils de l'analyse économique par la prise en compte de données d'ordre sociologique, politique et psychologique.

Les trois premiers chapitres reprennent très exactement ses directions de recherche essentielles. Le premier étudie le concept d'intérêt et les transformations de sa signification. L'auteur insiste sur sa double évolution. Au sein du champ économique d'une part, depuis sa place centrale et paradigmatique au XVIII<sup>e</sup> siècle, de Mandeville à Smith, jusqu'à son caractère tautologique actuel et ses manifestations originales comme l'initiative créatrice de l'entrepreneur (Schumpeter) ou l'*animal spirit* du capitalisme (Keynes) ; dans l'extension ou la contraction de son champ d'application, d'autre part, qui oppose une origine

politique au XVI<sup>e</sup> siècle (l'intérêt rationnel du prince de Machiavel) aux interprétations sociales et collectives de l'histoire contemporaine.

Le second se préoccupe de l'influence des effets de liaison dans le développement économique. Hirschman reprend là une idée importante de sa *Strategy of Economic Development*<sup>1</sup>. Pour lui, l'essor économique résulte moins de la répartition optimale des facteurs de production selon un critère classique d'efficacité que de l'impulsion apportée par les investissements initiaux, ce qu'il nomme leurs effets de liaison. La bibliographie récente du sujet est analysée autour de quelques problématiques centrales comme la substitution d'importation, la liaison fiscale ou par la consommation, ou les implications sociales des effets de liaison.

Le troisième chapitre est consacré à l'analyse de l'état d'un débat sociologique lancé par l'auteur en 1970<sup>2</sup>, celui du choix d'action individuelle entre la défection (« exit ») et la prise de parole (« voice »). L'ambition de cette antinomie est d'aider à examiner « les facteurs d'ordre et de désordre dans le monde social en remarquant que les acteurs sociaux ont le choix entre deux modes d'action pour lutter contre un désordre grandissant : la défection, c'est-à-dire l'abandon de la relation dans laquelle on intervient en tant qu'acheteur d'une marchandise ou en tant que membre d'une organisation [...] ; la prise de parole, c'est-à-dire la tentative de corriger et d'améliorer cette même relation en exposant ses doléances, griefs et revendications » (p. 57). Quelques exemples récents d'application de cette grille d'analyse par différents sociologues dans des champs aussi divers que les syndicats, les services publics, le divorce et jusqu'à la psychologie des adolescents sont présentés.

L'ouvrage s'achève sur un chapitre très évocateur : « Trois façons simples de compliquer le discours de l'économie politique », qui constituent trois remises en cause des postulats classiques de l'économie politique. La première consiste, avec A. Sen, à distinguer les préférences de premier ordre (celles des néo-classiques) des métapréférences, déterminées par des mécanismes culturels complexes, distinction qui renvoie à celle entre les goûts (individuels et volontaires) et les valeurs (collectives et parfois inconscientes). La prise en compte des métapréférences nécessite de revoir la théorie simpliste du consommateur. La seconde veut nuancer l'opposition classique entre les fins (*output*, de valeur positive) et les moyens (*input*, de valeur négative). En effet, le travail ou l'entreprise non utilitaire sont des moyens qui trouvent en eux-mêmes leur finalité. Le calcul économique qui postule cette dichotomie doit donc être singulièrement transformé, ce qui pourrait le rapprocher du calcul politique où les notions d'engagement ne peuvent s'expliquer par la seule poursuite de fins déterminées. La troisième va à l'encontre du modèle de ressources strictement limitées que toute utilisation économique diminue, ce que Arrow avait pressenti avec son célèbre « Learning by doing ». Étendu aux moyens de l'analyse économique, il suggère, dans la tradition de Smith, de limiter le recours à un facteur de production très particulier, la « bienveillance », dont la rareté exclut de fonder sur elle la société.

---

1. New Haven, Yale University Press, 1958.

2. *Exit, Voice and Loyalty*, Cambridge, Harvard University Press, 1970.

Hirschman considère à l'inverse que cette ressource n'est pas limitée mais au contraire qu'elle s'étend avec son utilisation. Il s'appuie aussi sur les arguments de certains sociologues qui soulignent qu'elle est indispensable pour la cohésion sociale : les institutions socio-politiques ne peuvent fonctionner sans une dose minimale de civisme.

Le souci de rechercher des éléments d'explication du processus économique à l'extérieur de ce qui est considéré par la théorie dominante comme la sphère des déterminants économiques caractérise au mieux la démarche de l'auteur. Différentes lectures peuvent en être déduites dont l'une permettrait de dessiner les frontières mouvantes de l'économie politique, voire de proposer une explication globale de ses fluctuations. Cette frontière est, en effet, présente à tout instant dans l'ouvrage. Les modifications de l'espace de l'intérêt économique renvoient à des transformations de la réalité économique de même que les conditions d'expression de la *voice* dépendent de la structure sociale et celles de l'*exit* de la forme des échanges et de la production. Une étude historique fine serait ici nécessaire qui pourrait également explorer la démarcation entre l'utilitaire et le non-utilitaire, ou le poids et le contenu des métapréférences, certainement très variables selon les époques. Il ne s'agit là que d'un exemple des nombreuses pistes suggérées par Albert Hirschman car son travail stimulant, loin d'être clos, n'est, comme il le dit en conclusion, qu'un commencement.

Jean-Yves GRENIER.